

La liturgie formatrice du moine (1)*

Pour savoir comment la liturgie est formatrice, il faut d'abord se remémorer ce à quoi il faut former et qui est à former. Pour des maîtres et des maîtresses de novices, il s'agit de former des moines ou des moniales, mais qu'est-ce qu'un moine ou une moniale ? Le moine est un chrétien, c'est-à-dire un croyant en un Dieu Trinité, baptisé et membre de l'Église. Un croyant qui cherche Dieu, comme tout croyant devrait le faire, dans la foi, l'espérance et la charité, recherche qui se concrétise dans la prière et dans l'ensemble de la vie spirituelle.

Mais c'est un croyant qui se sent appelé par Dieu à vivre sa foi et sa recherche de Dieu dans des conditions particulières qui, en soi, sont organisées pour l'aider dans sa démarche. Elles ne sont pas indispensables et ne garantissent pas qu'elles feront de lui un saint : la sainteté est un don de Dieu, elle est l'œuvre de la grâce, et toute la tradition est là pour affirmer que des chrétiens qui adoptent la vie de tout le monde, peuvent être plus saints que les moines. La sainteté est corrélative à la charité qui se vit dans n'importe quelle situation. Mais le moine choisit, poussé par la grâce, de se mettre dans ces conditions particulières qui sont faites pour que sa recherche aboutisse à une vie intense d'intimité avec Dieu, dans la foi, l'espérance et la charité, et qui, en ce sens, sont des conditions privilégiées. Il est évident que dans une communauté dont la liturgie structure chaque journée, de la façon que nous connaissons, on se trouve dans une condition privilégiée par rapport à ceux qui n'ont de liturgie que la messe dominicale, le minimum que demande l'Église, que, d'ailleurs, peu observent.

Ces conditions particulières sont :

* Sous ce titre, l'auteur a donné cinq conférences à la session pour formateurs monastiques qui s'est tenue à Helfta au printemps 2006. Cet article publie l'introduction et la première conférence. Les quatre conférences suivantes paraîtront dans les numéros 2 et 3 de 2007 (NdIR).

- d’abord un certain « retrait du monde » et le choix du célibat,
- à l’intérieur d’une communauté qui est école du service divin, école de charité,
- où se vit la mise en commun des biens et l’obéissance à un abbé, et aux frères, dans la charité fraternelle et la pauvreté,
- dans une observance, une « discipline » communautaire,
- fondamentalement axée sur la célébration liturgique, la *lectio* et le travail.

Vivant à l’écart de la vie paroissiale, cette communauté constitue par elle-même une cellule d’Église. Mère Rosaria Spreafico, en 2004¹, a beaucoup insisté sur ce point, à la suite du document de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée de 1994 sur « la vie fraternelle en communauté² ». La vie fraternelle menée en commun dans un monastère est appelée à être signe vivant du mystère de l’Église qui est communion, une communion dont le prototype et le principe unifiant n’est rien d’autre que l’union des trois personnes au sein de la Trinité.

La communauté religieuse rend visible la communion qui fonde l’Église : elle est en même temps prophétie de l’unité à laquelle tend l’Église comme à son but ultime³.

Le moine qui vit dans ce contexte doit peu à peu se transformer intérieurement. Il est, au départ, comme un matériau brut : ce n’est pas d’emblée qu’il vit de foi, d’espérance, de charité fraternelle, dans le célibat, la pauvreté, l’obéissance. Il a ses résistances intérieures, d’ordre psychologique ou d’ordre spirituel. Il lui faut évoluer, cheminer. Les psychologues et les théoriciens de la vie spirituelle ont leur catégories et leurs repères pour jalonner ce parcours : les spécialistes de la liturgie ont aussi à les rencontrer.

La question qu’il nous faut examiner est la suivante : qu’apporte la liturgie dans ce cheminement pour devenir moine plus profondément au cœur même de la communauté ? En quoi et comment la liturgie forme-t-elle le moine ?

À vrai dire la liturgie n’est pas simplement un instrument pédagogique à la disposition des éducateurs. La constitution *Sacrosanctum Concilium*⁴ dit qu’elle est aussi de l’ordre des fins :

¹ Dans une série de conférences pour les formateurs monastiques, publiées dans le tome 67 (2005) des *Collectanea Cisterciensia*, p. 19-32 et p. 112-130, « La communauté sujet d’évangélisation ».

² Cf. *Documentation catholique* 1994, p. 411-434.

³ *Ibidem*, n° 10.

⁴ Dorénavant citée *SC*, suivi du numéro du paragraphe.

[Elle est] le sommet auquel tend l'action de l'Église [...] Car les labours apostoliques visent à ce que tous, devenus enfants de Dieu par la foi et le baptême, se rassemblent, louent Dieu au milieu de l'Église, participent au sacrifice et mangent la Cène du Seigneur (SC 10).

Mais précisément parce qu'elle est cela et parce qu'elle est aussi

la source d'où découle la grâce en nous et de laquelle on obtient avec le maximum d'efficacité cette sanctification des hommes dans le Christ, et cette glorification de Dieu, que recherchent, comme leur fin, toutes les autres œuvres de l'Église (*Ibidem*),

nous pouvons deviner qu'elle a quelque chose à dire dans notre formation chrétienne et monastique. Pour le saisir il faut aussi se remémorer ce qu'elle est et quelle place elle tient dans l'économie du salut.

Je traiterai les aspects suivants :

- I. La liturgie par rapport à l'enracinement du moine, et donc du novice, dans la vie communautaire
- II. La liturgie dans la formation à la vie de prière et le cheminement spirituel
- III. La liturgie dans l'approfondissement de la foi chrétienne.

I. LA LITURGIE PAR RAPPORT À L'ENRACINEMENT DANS LA VIE COMMUNAUTAIRE

1. La liturgie dans l'observance monastique

Le postulant qui entre en communauté se trouve d'emblée plongé dans une observance communautaire. Ce sera celle de toute sa vie⁵. Le moine participe à la vie d'une communauté assez disciplinée, selon des horaires qui, globalement, sont les mêmes pour tous. Et cette participation à une observance bien précise est un des éléments formateurs du moine.

Or c'est la liturgie qui structure le temps du moine. Celui de la journée, d'abord, avec ses différents offices qui le ramènent régulièrement au chœur. Chez les cisterciens, au moins, cela commence assez tôt. Mais pour tous les moines et moniales, les heures nocturnes sont importantes, avec leur connotation de recueillement et

⁵ À la différence des Ordres apostoliques dans lesquels, une fois formé, le religieux exercera divers ministères dans un contexte le plus souvent séculier et qui pourra varier selon les périodes de sa vie, avec des confrères qui ne seront pas toujours les mêmes. Un jésuite pourra se coucher à l'heure où un autre se lève...

d'attente du Seigneur : dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau, les venues du Seigneur se font la nuit. Nuit de l'acte initial de la création – le jour n'était pas encore –, nuit de l'alliance avec Abraham (Gn 15, 5.17) ; nuit pascale de l'Exode. Dans le judaïsme, on s'attendait à ce que le Messie arrive la nuit. La naissance du Sauveur, la Transfiguration [selon saint Luc], la résurrection du Christ et l'attente de son retour (Mt 24, 29-30) sont aussi des événements nocturnes. Comme disent sobrement les *Constitutions* de l'*ocso* :

Les heures qui précèdent le lever du soleil sont consacrées à Dieu de façon très appropriée par la célébration des Vigiles, par la prière et la méditation, dans la sobre attente du retour du Christ (*Constitution* 23).

Ce « cadrage » liturgique de la journée est important et marque la vie du moine. J'en reste pour l'instant au niveau extérieur, qui n'est quand même pas sans portée spirituelle. Comme le remarquait Mère Rosaria, à la session de 2004,

la personne qui arrive au monastère, normalement, est frappée de cette capacité qu'a la communauté de laisser un travail, une conversation urgente ; pour entrer pleinement dans la liturgie. Là, le corps enseigne à l'esprit la valeur de l'obéissance⁶.

Ce cadrage liturgique embrasse non seulement la journée du moine, mais aussi toute l'année : l'alternance jours de travail et jours de repos ou de congés ne joue pas de la même façon que dans la société. Le samedi sacro-saint du week-end est au monastère un jour de travail comme un autre. Le dimanche, en revanche, est marqué comme jour liturgique plus important et seul le travail indispensable s'y accomplit. Dans la société l'année est ponctuée, à la fois, par les dates des vacances scolaires (lesquelles ne sont plus en phase avec les fêtes liturgiques) et par celles des congés payés, notamment en France ceux du mois d'août : l'année civile commence bien plus en septembre, où a lieu la reprise des activités, comme l'on dit, que le premier dimanche de l'avent ou même le premier janvier, mis à part le réveillon de la Saint-Silvestre ! Certains « agenda » de poche courent de septembre à septembre.

Dans un monastère le cadre de l'année est donné par la liturgie : l'année commence vraiment le premier dimanche de l'avent. Les temps liturgiques sont très prégnants : ils sont matérialisés par la couleur des vêtements liturgiques, par les périodes de jeûne ou de non-jeûne, par le chant, les célébrations quotidiennes, etc. Nos jours fériés sont les fêtes liturgiques : nous travaillons aux fêtes civiles (en

⁶ *Collectanea Cisterciensia* t. 67 (2005), p. 125.

France, les 8 mai, 14 juillet, 11 novembre...); mais nous « solennisons », et même, en certains monastères, nous « chômons », le 19 mars pour la fête de saint Joseph, ou lors de la fête du Sacré-Cœur qui, bien souvent, même pour des chrétiens, passe inaperçue dans leur rythme de travail. Quand arrive la « semaine sainte » cela se ressent jusque dans nos horaires et nos activités.

Que l'année liturgique structure ainsi notre temps est important : car cela place au cœur de notre vie la célébration, et donc le rappel du mystère pascal du Christ, dans ses différentes phases : nous vivons socialement en structure chrétienne de l'année, selon les temps et les fêtes liturgiques. Chaque année le cycle reprend, mais en s'approfondissant à chaque fois : c'est toujours à neuf que nous repartons. La liturgie nous ouvre à la plénitude du temps qui vient.

2. Le rassemblement dans la liturgie

L'observance commune implique la vie fraternelle. Le travail offre beaucoup d'occasions de service fraternel, mais il est de plus en plus rare que la communauté tout entière soit réunie pour un travail. C'est à la liturgie et aux repas que nous sommes le plus souvent tous ensemble. Le repas s'accomplit au cours d'une liturgie : le bénévolat et les grâces l'entourent et on y écoute une lecture. Il faut y joindre les réunions communautaires, à commencer par le chapitre de l'abbé.

De ces rassemblements de la communauté, celui de la liturgie n'est pas seulement le plus prolongé, mais il est le plus fondamental, dans la mesure où il manifeste le plus la communauté comme Corps du Christ, ce qu'elle est en réalité. Toutes proportions gardées on peut lui appliquer ce que le concile dit de l'Église diocésaine :

La liturgie [...] contribue au plus haut point à ce que les fidèles, par leur vie, *expriment et manifestent* aux autres le mystère du Christ et la nature authentique de la véritable Église (SC 2).

Tous doivent être persuadés que la principale *manifestation* de l'Église consiste dans la participation plénière et active de tout le saint peuple de Dieu, aux mêmes célébrations liturgiques, surtout dans la même Eucharistie, dans une seule prière, auprès de l'autel unique où préside l'évêque entouré de son presbyterium et de ses ministres (SC 41).

Cela vaut en premier lieu de la liturgie célébrée en la cathédrale ; mais, est-il ajouté, ce mystère se réfracte, pour ainsi dire, dans les autres assemblées liturgiques du diocèse, et cela peut être dit de la liturgie de la communauté monastique. Du reste, la *Présentation*

*Générale de la liturgie des Heures*⁷ en fait l'application aux communautés de moines et de moniales qui, en vertu de leur Règle, accomplissent la liturgie des heures :

Ils représentent spécialement l'Église en prière : en effet ils *manifestent* de façon plus parfaite l'image de l'Église qui loue le Seigneur sans relâche et d'une voix unanime (*PGLR* 24).

Aussi bien, dit l'instruction déjà citée sur *la vie fraternelle en communauté* :

la communauté se construit à partir de la liturgie et surtout de la célébration de l'Eucharistie et des autres sacrements... C'est par l'Eucharistie que doit commencer toute éducation de l'esprit communautaire⁸.

Et Enzo Bianchi nous confirme :

Se savoir tous convoqués à des heures déterminées – les heures de la lumière et de la nuit –, répondre en convergeant tous vers un unique lieu, accomplir le signe de se revêtir de l'habit choral, c'est déjà tout prédisposer, *ensemble et de manière symphonique*, pour se tenir devant Dieu *en assemblée*, comme communauté, comme *corps qui accepte d'être édifié et réuni* par le Seigneur. Malheureusement, nous ne pensons pas suffisamment à ces gestes quotidiens et simples, que l'habitude rend usés et insignifiants ; mais si seulement nous engageons notre esprit à remonter jusqu'aux motivations plus vraies de ces gestes, nous nous ouvririons alors, dans une conscience renouvelée, à une action qui nous façonne et nous édifie. Et c'est ainsi que, réunis en assemblée par obéissance à l'initiative du Seigneur, et autour de lui qui est ressuscité et vivant, nous écoutons sa parole : oui, *Seigneur, ouvre mes lèvres, mais aussi rends attentive mon oreille*⁹...

3. L'engagement dans la liturgie

La liturgie, de soi, est concélébration. Elle n'est pas la juxtaposition de prières individuelles. Qu'elle soit concélébration, c'est même ce qui la distingue foncièrement des « dévotions populaires ».

À vrai dire il n'y a pas de prière isolée. Toute prière de chrétien, d'un membre de l'Église, engage d'une certaine manière l'Église entière, car elle s'accomplit par le Christ, seul médiateur de Dieu et des hommes : or le Christ est Corps. Elle est exercice du sacerdoce

⁷ Dorénavant citée *PGLR*, suivi du numéro du paragraphe.

⁸ *Documentation Catholique* 1994, n° 14 citant *Presbyterorum ordinis*, 6.

⁹ Enzo BIANCHI, « Liturgie et vie fraternelle » dans *Liturgie*, n° 126 (2004), p. 195. Les soulignements sont de nous.

baptismal dans l'Esprit Saint. Et de ce fait elle est prière en Église. De toute prière on peut affirmer ce que saint Pierre Damien dit au sujet de l'Office divin célébré par un ermite :

Partout où se trouve corporellement un membre, là aussi se trouve sacramentellement (*per sacramenti mysterium*) le corps entier [...] La puissance du Saint-Esprit qui se trouve en chacun et emplit le monde entier, fait que le singulier devient pluriel et le pluriel singulier (*hic solitudo pluralis et illic multitudo intelligitur singularis*)¹⁰.

Un chrétien n'est jamais seul, même quand il prie dans le secret de sa chambre ; il est membre d'un corps.

Si tous, nous formons un seul corps du Christ, nous aurons beau nous éloigner physiquement les uns des autres [par exemple, pour faire oraison ou la *lectio*...], spirituellement nous ne pouvons pas être séparés, nous qui demeurons en lui¹¹.

À la fin du xvii^e siècle, alors que l'individualisme gagne du terrain, Thomassin affirme encore cette communion de tous dans la prière :

Grâce à la communion de la charité et par le lien d'un même Esprit Saint [...] les prières de chaque fidèle sont communes à tous les autres et celles de tous les autres lui sont communes, [chaque fidèle qui prie le *Pater*] est revêtu de la personnalité de toute l'Église¹².

Mais ma prière peut ne pas interférer avec celle de mon voisin assis à mes côtés sur un même banc, par exemple pendant mon action de grâces. Elle peut être ma propre prière, privée, pour ainsi dire, même si je suis uni de cœur avec mon voisin. Tout en étant prière en Église, tout en étant prière d'Église, la prière d'un chrétien n'est pas tout le temps la prière de l'Église, celle en laquelle celle-ci se reconnaît et qu'elle assume en tant que telle. Même une prière dite en commun, le chapelet, par exemple, n'est pas reconnue comme prière liturgique, sans pourtant que sa valeur soit dépréciée : l'autorité ecclésiastique fait une distinction nette entre liturgie et pratiques de piété¹³.

La liturgie n'est pas une action privée. Elle implique un engagement particulier de l'Église, qui va au-delà de la réglementation que peut en donner le Saint-Siège : ce n'est pas le simple fait d'une

¹⁰ 11^e opuscule *Dominus vobiscum*, ch. 6, *PL* 145 c. 236. L'opuscule occupe les colonnes 231-252 de *PL* 145, trad. partielle en *La Maison-Dieu*, 21, (1950), p. 174-181.

¹¹ PIERRE DAMIEN, *op. cit.* ch. 8, *PL* c. 238.

¹² *Traité de l'Office divin dans ses rapports avec l'oraison mentale* (1686), cité dans le *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 12, col. 2306.

¹³ Cf. *SC* 13 ; *Directoire pour la piété populaire et la liturgie* (déc. 2001), 13 et passim (cité dorénavant *Directoire*).

approbation pontificale ou d'un mandat donné à des chrétiens, notamment aux membres du clergé ou aux religieux, qui en fait la valeur. Elle est la prière non seulement de chrétiens en Église, mais elle est prière de l'Église qui s'y exprime en tant que telle, prière du Christ total, tête et corps :

L'office divin [...] est vraiment la voix de l'Épouse elle-même qui s'adresse à son Époux ; et même aussi, c'est la prière du Christ avec son Corps au Père (SC 84).

Parce qu'elle est essentiellement celle du Peuple de Dieu organisé hiérarchiquement, la liturgie prend la forme d'une concélébration. Cela apparaît essentiellement dans l'Eucharistie qui ne peut se célébrer que sous la présidence d'un ministre sacré, mais cela se réalise aussi dans d'autres actions qui ne nécessitent pas forcément l'intervention d'un prêtre. C'est aussi le cas de l'*Office divin*, ou *liturgie des Heures*, célébré « au nom du Peuple de Dieu » et qui compte l'intervention de divers acteurs : invitateur, chantre, lecteur, président, avec des répons, versets, litanies, et d'abord, une psalmodie qui suppose une alternance dans le chant¹⁴. C'est le langage, le rythme, la configuration, les accents théologiques propres de la liturgie qui la différencient des éléments correspondants dans la piété populaire, comme le demande le *Directoire*.

On peut aussi prier en commun le chapelet :

Dans *certaines* occasions la prière du Rosaire *peut* prendre la forme d'une célébration composée de divers éléments : la proclamation des passages de la Bible relatifs à chacun des mystères, le chant de certaines parties de la prière, une sage répartition des rôles entre les différents participants, la solennisation de l'introduction et de la conclusion de la prière¹⁵.

Mais ce n'est qu'une possibilité en certaines occasions, alors qu'il est stipulé que la célébration communautaire des actes liturgiques « dans la mesure du possible, *doit* l'emporter sur leur célébration individuelle et quasi privée » (SC 27). On ne se crée pas de difficultés particulières en disant seul le Rosaire, alors que réciter l'Office en solitaire peut poser question, comme le remarque l'ermite auquel répond saint Pierre Damien. Appelé en 1950 à dire son sentiment sur l'office divin, alors que le bréviaire était habituellement récité par le clergé de façon individuelle, Paul Claudel notait :

¹⁴ Cf. A.-M. ROGUET, « Un cas méconnu de concélébration : la concélébration communautaire de l'Office divin », dans *La Maison-Dieu*, n° 35, (1953), p. 74-75.

¹⁵ *Directoire* 199.

La difficulté spéciale au Bréviaire, c'est que cet ensemble de prières, admirablement composé, est plutôt fait pour la récitation collective que pour la lecture individuelle. Il faudrait suppléer à ce décalage par une attention fervente que les prêtres surmenés par l'action extérieure peuvent difficilement lui prêter¹⁶.

De ce caractère concélébratoire de la liturgie nous pouvons tirer quelques conclusions du point de vue de la **formation**. Dom Adrien Nocent le soulignait justement :

Il y a un passage à assurer de ma célébration à la célébration dans et avec une assemblée, signe du Christ et de l'Église [...] Cela suppose une attitude intérieure exigeante. Je ne célèbre pas l'office à partir du moment où je le conçois seulement comme un acte dévot et pieux, je ne célèbre pas non plus quand j'en fait ma célébration. Toute vraie célébration suppose un effort pour aller à la rencontre des autres, en même temps qu'à la rencontre de Dieu [...] Ma propre célébration vaut par celle des autres et je ne puis être « distrait » par la célébration des autres¹⁷.

Comme le disait encore Mère Rosaria :

Il faut suivre un rythme pour le chant, un ton de voix, et par la synchronisation des gestes, on voit mieux la ressemblance que ce 'faire ensemble' peut avoir avec une danse, plutôt qu'avec les mouvements d'un troupeau d'animaux¹⁸.

Cela me pousse à l'obéissance, ajoute-t-elle, à l'abandon de ma volonté propre, mais aussi à l'acceptation des autres, à la charité fraternelle.

La liturgie éducatrice de la vie de communion¹⁹. Elle nous apprend à nous dépandre, elle nous apprend à être frères. Jésus lui-même l'a dit : « Va d'abord te réconcilier avec ton frère, ensuite tu apporteras ton offrande » (Mt 5, 24). Cela a conduit à instaurer dans la liturgie le baiser de paix. Mais c'est la paix du Christ que l'on se transmet alors. Saint Benoît veut qu'à l'Office le Notre Père soit chanté à haute voix par l'abbé, afin que tous, entendant les paroles « Pardonne-nous

¹⁶ *La Maison-Dieu*, n° 21 (1950), p. 182. Cf. aussi Ph. ROUILLARD, dans la *Vie Spirituelle*, avril 1960, p. 398-400.

¹⁷ Adrien NOCENT, « Les objectifs de la formation liturgique dans les monastères » dans *La formation liturgique dans les monastères, Liturgie et monastère*, Études 2. St-André 1967, p. 118.

¹⁸ *Collectanea Cisterciensia* t. 67 (2005), p. 125.

¹⁹ C'est ce que dom Joël Chauvelot, osb, père abbé de Tournay, en France, a voulu proclamer au cours d'une conférence donnée à une session de la commission de liturgie monastique (CFC) en novembre 2002, consacrée précisément à *Liturgie et vie fraternelle*. Cf. *Liturgie* n° 121.

comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé », nous puissions nous purifier de ces épines de scandale qui ne manquent pas de surgir entre nous et que le tissu communautaire puisse être réparé avant le coucher du soleil (cf. *RB* 13, 12-13).

Si je veux la vivre convenablement, la liturgie va donc me pousser à sortir de mon individualisme et à tenir compte des autres. Ce n'est pas toujours aisé. D'autant plus que nous sommes divers et qu'il ne s'agit pas de niveler nos différences. Pas plus que la communauté, l'assemblée liturgique n'est du collectivisme unificateur qui gommerait les particularités de chacun. Nous conservons nos goûts propres, nos idées, notre tempérament. Mais il faut s'harmoniser, sans vouloir imposer son point de vue. Et devant ses moines, celui qui était encore leur abbé, le futur cardinal Hume, s'interroge :

Comment la prière commune s'avère-t-elle cause de tensions pour certains et de vraie joie pour d'autres ? Pourquoi d'aucuns cherchent-ils des motifs de s'en absenter, ou paraissent-ils soulagés lorsqu'ils ne doivent pas y assister ? Ces faits ne laissent pas d'attrister surtout quand on voit les décisions prises dans ce domaine liturgique réjouir les uns et désoler les autres [...] À quelles solutions recourir ? Veillons à témoigner d'un sens accru de la solidarité fraternelle et du désir de plaire à Dieu par-dessus tout, en nous appliquant à ne pas déplaire aux autres ; ne nous départissons pas d'une attitude inspirée par le souci du pardon et de la tolérance ; soyons attentifs aux difficultés de nos frères [...] Les solutions ne manquent pas²⁰ !

La difficulté de 's'accorder' a pu s'accroître du fait que la réforme instaurée par Vatican II laisse à la communauté une certaine liberté de manœuvre dans l'organisation de sa liturgie. En présentant, en 1969, la loi-cadre qui allait régir la liturgie des Heures dans l'*ocso*, la commission de liturgie de l'Ordre relevait que la promotion d'une prière liturgique expressive et formatrice de la communauté pouvait être source d'exigences nouvelles :

Notre prière ne pourra être telle, en effet, que si chaque membre dépasse son point de vue, écoute ses frères, fasse l'effort nécessaire pour qu'une certaine « unanimité » se dégage et se réalise. Si la réforme liturgique suscite de l'appréhension et des remous, ce n'est peut-être pas sans signification : elle est une épreuve de vérité pour nos communautés [...] Autrefois l'Office nous était « donné », il n'y avait rien à redire et chacun pouvait s'y insérer sans s'inquiéter de son voisin ; maintenant il sera difficile de ne pas réagir différemment

²⁰ *Searching for God*, London, 1977, trad. française *À ceux qui cherchent Dieu*, Paris, 1980, p. 239.

aux options qu'il sera possible de prendre, et tous se trouveront engagés et interpellés, même (et surtout) s'il s'agit de détails d'exécution²¹.

Quelque temps auparavant, alors que la réforme liturgique n'était pas encore lancée, mais déjà entrevue, Thomas Merton prévoyait aussi qu'elle ne serait pas facile pour tout le monde. Il craignait des pressions indues, dans un sens ou dans l'autre de la part de groupes, progressistes ou conservateurs, et mettait en garde contre des contraintes qui empêcheraient la communion dans l'amour de s'exprimer. « Nous devons apprendre, disait-il, à participer à une communion libre, ouverte et joyeuse d'amour et de louanges. » Certains se sentiront insécurisés et d'autres en situation d'infériorité : des deux côtés cela se traduira peut-être par des réactions vives, témoignant de conflits émotionnels et cherchant à contraindre les autres. S'ils surmontent ces tentations par l'humilité, la grâce, l'oubli d'eux-mêmes et la confiance, ils progresseront dans la pacification intérieure de leur cœur²².

La participation à la liturgie oblige donc à s'intégrer correctement dans la vie communautaire. En ce sens elle contribue à la formation. Mère Rosaria a développé dans ses interventions de 2004 la valeur de la *conversatio* monastique pour la formation, et dans cette *conversatio* se trouve la célébration communautaire de la liturgie.

Le chemin de formation doit regarder ces gestes liturgiques, fondamentaux dans notre vie, comme on regarde l'étoile polaire, vérifier comment ils sont vécus et aider à ce qu'ils soient toujours vécus en plénitude²³.

4. Valeur éducative du rite

Par sa répétition et l'aisance qu'il finit par engendrer par le fait même de la répétition, le rite peut susciter une émotion religieuse, sans cesse renouvelée, comme il peut aussi engendrer la routine s'il est accompli par formalisme, sans être habité intérieurement. Ce n'est pas d'abord une affaire de « compréhension » du rite, encore que la connaître puisse aider, mais il s'agit de se laisser porter par

²¹ *Loi-cadre pour l'Office divin. Note explicative*, Commission de liturgie OCSO, 7 juin 1969.

²² Cf. *Seasons of celebration* (New York 1965), trad. française *Le temps des fêtes* (Tournai 1968) p. 220-223.

²³ Cf. *Collectanea Cisterciensia* 67 (2005) p. 121-125. Mère Rosaria parlait du « défi de percevoir quelle mentalité nouvelle et quelle unité profonde de notre *je* nous parviennent par le canal de l'*Opus Dei* » et elle développait quatre aspects de cette unité : 1) esprit-mémoire-affectivité, 2) esprit-corps, 3) liturgie-*lectio divina*, 4) liturgie-travail.

lui. Il ne faut pas qu'il change trop souvent, sinon il ne peut plus remplir son rôle. Ni, à l'inverse, qu'il soit trop figé ou désuet dans sa signification. Il ne faut pas non plus que le cérémoniaire soit trop intransigeant et directif. L'aisance entraîne une certaine souplesse qui s'oppose tant au rubricisme qu'au formalisme. Le rite n'a pas sa fin en soi : l'homme n'est pas au service du rite. Le rite doit servir l'homme dans son culte, non l'entraver. Mais il l'éduque pour trouver la bonne attitude.

Le fait que la spontanéité soit, pour ainsi dire, contrôlée, a aussi ses avantages. Trop de spontanéité, des gestes trop excentriques peuvent gêner nos voisins. Nous apprenons par le rite à nous discipliner et à respecter l'autre. Par ailleurs est-il possible de maintenir longtemps l'énergie que supposerait la créativité à jet continu ? Le rite peut soutenir dans les moments de moindre ferveur. Il nous porte. Que notre « émotion » soit stylisée peut paraître peu engageant, certes : nous chantons des psaumes qui invitent à la danse, avec instruments de musique, etc., en restant de marbre dans nos stalles ! Cela peut paraître très cérébral et occidental. Notre état d'âme ne correspond pas forcément à la véhémence des expressions traditionnelles. Mais alors le rite assume notre faiblesse et lui donne une portée qu'elle ne pourrait se permettre, si elle s'en tenait à elle-même.

Chaque culture doit trouver son style. En Afrique, ce sera plus exubérant qu'à Paris ou Berlin... Mais à l'intérieur d'une culture donnée, une certaine modération par le rite permet souvent d'aller plus profondément que l'exubérance spontanée.

La liturgie, en tout cas, fait participer le corps et les sens, et ce n'est pas rien dans notre éducation et notre formation.

L'homme n'est pas un pur esprit, et l'on ne parvient pas à l'oraison la plus haute en éliminant ou en oubliant le corps, mais en le réduisant lui aussi, lui d'abord, à rendre à Dieu un 'service qui soit hommage raisonnable', c'est-à-dire spirituel : *servitutis nostrae rationabile obsequium*²⁴.

Il faut apprendre à se servir de son corps, à se tenir droit, à s'incliner, apprendre à être bien dans son corps. Mère Rosaria encore y faisait allusion :

L'aspect physique de la liturgie nous conduit à un certain réalisme sur nous-mêmes [...] Rien mieux que la liturgie nous donne physiquement notre noblesse d'êtres voués à la louange, nous donne la noblesse des gestes, des attitudes et des vêtements. Des gestes liturgiques nous

²⁴ A.-M. ROGUET, dans *La Maison-Dieu*, n° 72 (1962) p. 103-104.

pourrions apprendre la véritable estime de nous-mêmes si nous nous gardons de l'esprit mondain qui pousse, par exemple, à ne pas commettre d'erreur et à se montrer très doué²⁵.

Tout ceci n'est pas sans rapport avec le mystère pascal du Christ. Patrick Prétot fait remarquer, non sans humour, que

le lieu où le moine apprend le plus ce qu'est le mystère pascal, c'est en se levant et en se prosternant pour le *Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit*, à la fin de chaque psaume. Je m'abandonne et je me reçois²⁶.

5. La fonction symbolique, formatrice de l'homme

Certains gestes rituels ont un enracinement anthropologique assez évident : se lever, s'incliner, se prosterner, lever les mains, se frapper la poitrine, se donner la main. Il y a le cri, ou le silence, la lamentation ou le chant lyrique. Les couleurs aussi sont symboliques et différemment selon les cultures.

Mais il y a plus profond. Tout homme se réfère aux quatre éléments, avec leur ambivalence. L'eau donne la vie (la vie naît de l'eau et sans eau on ne peut vivre, la végétation ne peut pousser, etc.), mais peut la dévaster (inondations, déluge) ; le feu réchauffe et purifie, mais encore brûle, consume et réduit en cendres ; l'air, c'est notre respiration, mais c'est le vent de la tempête qui brise tout sur son passage ; la terre, le quatrième élément : c'est le socle de notre stabilité, sauf quand elle tremble ; c'est la terre nourricière où pousse la végétation, mais c'est celle également de nos tombeaux.

L'ambivalence de ces éléments fonde une dynamique. Le *passage* à travers l'eau, à travers le feu, à travers le désert, ou l'entrée dans la Terre promise introduit un parcours. C'est aussi le passage de la nuit au jour, les saisons, etc. Le culte n'est pas une simple affaire d'éléments ou d'objets : l'eau, le feu, le pain, l'huile..., mais il s'inscrit dans les situations de l'homme au milieu de ces éléments et dans son action avec ces éléments : une plongée dans l'eau et une émergence, un repas de pain et de vin, des onctions, etc. Il y a, certes, des bénédictions d'objets, mais c'est en fait la bénédiction des hommes et des femmes qui vont utiliser ces objets et « il n'est à peu près aucun usage honorable des choses matérielles qui ne puisse être dirigé vers cette fin, la sanctification de l'homme et la louange de Dieu » (SC 61).

²⁵ *Collectanea Cisterciensia* t. 67 (2005), p. 123.

²⁶ Dans *Célébrer* n° 324, novembre 2003, p. 56. Patrick Prétot est moine de la Pierre-Quivre et directeur de l'Institut supérieur de Liturgie de Paris.

Il y aurait beaucoup à dire sur la valeur formatrice du symbole. Dans son *Traité de théologie spirituelle*²⁷, le père Bernard y insiste, en rapport avec l'affectivité de la personne. Car l'expression symbolique est chargée d'affectivité, c'est ce qui la rend intraduisible dans l'ordre du concept. Affectivité et symbolisme se tiennent

tous deux sur la même trajectoire qui va du sujet au milieu vital [...]. L'homme symbolise sa propre situation vitale, toujours chargée d'affectivité (p. 178).

Possédant une charge affective, les symboles suscitent une réaction affective qui à son tour induit un mouvement spirituel : le symbole fixe l'énergie psychique ou la mobilise à son service exclusif (Pierre Emmanuel) (p. 179).

Cette activité symbolique transforme notre conscience spirituelle en l'unifiant.

Comme l'observent des psychologues tels que Jung et Baudouin, notre vie moderne est caractérisée par un grave déséquilibre : alors que les aspects rationalisants et techniques portent à un excès d'abstraction, que reflète le langage, la part de la sensibilité continue à diminuer ; cela entraîne comme conséquence un désir de compensation, dans l'érotisme par exemple, ou dans la drogue. L'activité symbolique, au contraire, à travers l'art, la poésie et le contact avec la nature, rétablit un sain équilibre au bénéfice de la qualité de la vie humaine. Il faut bien constater que la vie chrétienne se ressent elle aussi de cette prédominance du rationalisme : contre cet excès, le symbolisme, véhiculé en particulier par la liturgie, revalorise le sensible²⁸.

La liturgie nous aide à intégrer toutes les dimensions de la personnalité : intelligence, affectivité, sens de la beauté, corporéité, tout en sauvegardant de la sentimentalité, du subjectivisme, de l'individualisme. Elle nous intègre aussi dans une communauté qu'elle contribue à former.

Abbaye N.D. de la Trappe
F – 61380 SOLIGNY-la-TRAPPE

Marie-Gérard DUBOIS, ocs

²⁷ Charles-André BERNARD, *Traité de théologie spirituelle*, Cerf, (Théologies), Paris, 1986.

²⁸ *Ibidem* p. 181. L'auteur renvoie à d'autres de ses études, notamment : *Théologie symbolique*, Paris, 1979 et un article paru dans la *Nouvelle Revue Théologique* de 1973, p. 1119-1136 : « La fonction symbolique en spiritualité. »